



Résidence de création Arts visuels au sein d'une structure Petite Enfance

Appel à candidatures 2025-2026

Le projet d'implantation d'une résidence artistique dans le domaine des arts visuels sur la saison 2025 / 2026 s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre la direction petite enfance et la direction de la culture de la Ville de Rosny-sous-Bois, pour promouvoir l'éveil sensoriel du tout petit.

Objet de la résidence

Le service culturel et la Fabrique Artistique et Numérique accueillent « hors les murs », un(e) artiste pour une résidence territoriale au sein, principalement, du Multi-accueil Jean-Pierre Martin (20 berceaux), implanté dans le quartier Marnaudes/Bois Perrier à Rosny-sous-Bois, pour une durée minimum de 6 mois.

Cette résidence vise à soutenir la création contemporaine dans le champ des arts visuels à travers le soutien de la production d'œuvres. Elle permet également la conduite d'un travail d'éveil artistique et culturel en direction des tout-petits (0-3 ans), ainsi qu'une présence artistique longue et forte sur un territoire au bénéfice de tous les Rosnéens.

La mise en place de la résidence artistique doit répondre aux objectifs suivants :

- Faciliter l'accès à la culture pour les plus petits et leurs familles.
- Impliquer les professionnelles de la petite enfance dans une démarche artistique
- Donner aux artistes la possibilité de travailler sur leur création dans un environnement dédié au jeune enfant
- Développer les compétences chez l'enfant (écoute, imagination, créativité, motricité, langage, socialisation)
- Favoriser la relation parent-enfant par le partage et la découverte d'expériences en vue de soutenir et développer leur rôle parental.
- Permettre une présence artistique plus large sur le territoire en direction des familles en lien avec les Centres sociaux

Mise en oeuvre de la résidence

Le début de la résidence est fixé en janvier 2026 et prendra fin en octobre 2026, à l'issue du « Grand Rendez-vous des tout-petits ». Depuis 2015, ce temps fort dédié au très jeune public se déroule sur tous les équipements culturels de la ville et offre des propositions artistiques multiples (spectacle vivant, exposition, cinéma, ateliers, musique...) pour les familles rosnéennes.

L'artiste sélectionné(e) investira les espaces de la structure petite enfance pour développer un projet afin de :

- Questionner la création artistique dans les lieux de vie, en lien direct avec le public des tout-petits et leurs accompagnateurs (professionnels, parents)
- Impliquer les professionnels de la petite enfance dans le process / démarche de création artistique
- Interroger également la place des parents dans le processus de création leur implication, leur parole, leur rapport au corps et à la communication non verbale...
- Bousculer les habitudes dans les lieux de vie en proposant des temporalités et des activités différentes
- Faire se rencontrer les univers de l'artiste, de l'enfant et du professionnel dans un élan d'apprentissage réciproque
- Créer des temps de rencontre entre l'artiste et les professionnelles de la structure afin d'aider l'artiste à s'emparer des attentes formulées par les professionnels qui fréquentent et pratiquent au quotidien la structure.

Mais sa résidence l'amènera aussi à confronter son travail à un public plus large :

- Partager sa démarche et son processus de création auprès d'un public plus large pour insuffler une présence artistique sur le territoire (professionnels de la petite enfance, tout-petits et familles rosnéennes...)
- Favoriser le partage d'une expérience sensible pour les habitants (notamment, à travers l'expression artistique et la coopération autour d'un processus de création). Aller à la rencontre de familles rosnéennes issues des quartiers prioritaires

La résidence comprend :

1 - Les actions de recherche et de médiation qui peuvent prendre différentes formes d'intervention (type atelier, rencontre avec les parents, performance) encourageant la rencontre du public concerné avec la création contemporaine :

- Actions en direction des jeunes enfants dans une approche artistique proche de l'improvisation, qui permet d'écouter les enfants, de répondre à leurs gestes et attitudes, tout en les amenant à découvrir les prémisses d'une pratique artistique
- Temps dédiés à la création
- Présentation du travail en cours de création / d'étapes de travail permettant d'ajuster l'adresse au très jeune public
- Temps de sensibilisation des professionnels
- Rencontres ou ateliers avec les parents de la crèche (lien et inclusion des familles dans le projet)
- Rencontres ou ateliers avec des familles rosnéennes en lien avec les Centres sociaux (lien et inclusion des familles dans le projet)
- Médiation autour de l'œuvre créée lors du Grand rendez-vous des tout-petits en octobre 2026

L'ensemble de ces interventions, ainsi que des temps de recherches en atelier se répartissent selon un calendrier fixé en accord avec la structure d'accueil petite enfance et le service culturel, pour un volume horaire minimum de 50h de présence/atelier/médiation.

2 - Une première restitution du travail réalisé dans le cadre de la résidence sera notamment proposée lors d'un temps fort organisé au sein de la structure petite enfance, généralement prévu vers la fin juin, afin de donner un avant-goût de l'installation en cours de création, et de partager les photos et expériences réalisées.

3 - L'artiste disposera d'un temps de création in-situ en amont pour la réalisation de l'exposition à la Fabrique artistique et numérique en septembre 2026, et aura accès au Fanlab, en vue de l'installation plastique qui sera présentée dans le cadre du Grand RDV des tout-petits, et qui marquera l'aboutissement de cette résidence.

Calendrier du projet

Septembre 2025 : Publication de l'appel à candidatures

15 octobre 2025 : Date limite de candidature

18 novembre 2025 : Sélection finale - entretien avec les artistes présélectionnés

Janvier 2026 : Démarrage de la résidence de création

Octobre 2026: Exposition à la FAN dans le cadre du Grand Rendez-vous des tout-petits

Durée de la résidence

La durée de la résidence est fixée à 6 mois minimum.

Engagement des parties

La Ville mettra à disposition les espaces de la structure petite enfance retenue en respectant les obligations liées au fonctionnement de la structure petite enfance dédiée.

A l'issue du projet réalisé, la Fabrique Artistique et Numérique mettra à disposition un espace en vue de la présentation de l'exposition.

Conditions de la résidence

La ville s'engage au versement d'un montant global et forfaitaire de 10 000 € TTC.

Cette somme couvre l'ensemble des actions de recherche/immersion, de temps d'ateliers/médiation en crèche ou en Centre sociaux, de la réalisation de l'installation plastique, frais de production compris et des temps de présence et de médiation lors du Grand rendez-vous des tout-petits.

La ville assurera à ses frais l'ensemble de la communication pour la promotion de cette résidence et de l'exposition présentée dans le cadre du Grand Rendez-vous des tout-petits.

Admissibilité

Résidence ouverte à un(e) artiste vivant ou travaillant en Ile-de-France, dont le travail artistique est l'activité principale, sans limite d'âge et ayant terminé ses études.

Critères de pré-sélection

Pertinence du projet au regard du jeune enfant, qualité de l'expérience de l'artiste, du process créatif retenu, inclusion des familles dans le processus ou la médiation, pertinence du projet, pertinence des actions au regard des publics concernés par le projet ou de la prise en compte de la diversité culturelle de la Seine-Saint-Denis...

Dossier de candidature

Liste des pièces à transmettre :

- 1 biographie (CV) avec les coordonnées complètes de l'artiste, date de naissance, lieu de vie actuel.
- 1 dossier illustré représentatif du travail général de l'artiste
- 1 note d'intention

Date limite du dépôt des candidatures

15 octobre 2025

Pré sélection

Trois artistes seront pré-sélectionné(e)s et convié(e)s à exposer leur projet lors d'un entretien avec des représentants de la direction de la culture et de la petite enfance de la Ville de Rosny-sous-Bois ainsi que

des professionnels associés. Les candidats pré-sélectionnés auront la possibilité de réaliser une visite in situ pour affiner leur projet sur demande préalable.

Contact

Nina Dupart

Cheffe du service culturel

Espace Malraux - 23 rue Gallieni – 93110 Rosny-sous-Bois

Tél : 01 48 12 27 82

Envoi des candidatures

Par email uniquement : nina.dupart@rosnysousbois.fr

Objet du mail à préciser : Candidature Résidence en crèche